

## Les Bibliothèques de l'INSPE recrutent des moniteurs étudiants pour l'année universitaire 2021-2022

Dépôt des candidatures jusqu'au 25 juin 2021

**Branche d'activité** : Service d'appui au personnel des bibliothèques.

**Lieu d'exercice** : Réseau des bibliothèques de l'INSPE : Toulouse Saint-Agne, Toulouse Croix de Pierre, Albi, Auch, Cahors, Montauban, Rodez, Tarbes.

**Organisation du travail** : La répartition des heures de travail sur la semaine et sur l'année sera déterminée par les bibliothèques. Le service pourra inclure des heures en début ou en fin de journée et sur le créneau 12h-14h du lundi au vendredi. Les moniteurs sont placés sous l'autorité de la directrice des bibliothèques de l'INSPE.

**Statut juridique de l'emploi** : Emploi étudiant au titre du décret n° 2015-652 du 10 juin 2015. Le contrat, d'une durée de 10 mois (septembre 2021 à juillet 2022), est soumis à la poursuite effective d'études universitaires. L'interruption d'études pendant l'année universitaire peut amener la rupture du contrat.

**Rémunération** : Calculée en fonction du nombre d'heures effectuées, au taux horaire du smic en vigueur pendant la durée du contrat, majoré de 10%.

### MISSIONS ET ACTIVITÉS PRINCIPALES

**Service public** : Accueil et information des lecteurs, aide à la recherche bibliographique, inscriptions, transactions de prêt et de retour, rangement des ouvrages, application du règlement intérieur.

**Participation aux activités courantes de la bibliothèque** : Toutes tâches qui pourront être confiées et encadrées par les responsables de service (équipement des documents).

### PROFIL ET COMPÉTENCES REQUISES

- Disponibilité, sens de l'accueil et des relations humaines, travail en équipe
- Connaissance de l'environnement universitaire
- Capacité d'adaptation, sens des responsabilités
- Ponctualité et réactivité

\*\*\*

**Dépôt des dossiers de candidature (lettre de motivation + CV) :**

- à l'accueil des bibliothèques et par mail :

Site de Saint-Agne : B. Hébert [brigitte.hebert@univ-tlse2.fr](mailto:brigitte.hebert@univ-tlse2.fr)

Site de Croix de Pierre : M. Gasmand [marion.gasmand@univ-tlse2.fr](mailto:marion.gasmand@univ-tlse2.fr)

Site d'Albi : C. Lecaille [cindy.lecaille@univ-tlse2.fr](mailto:cindy.lecaille@univ-tlse2.fr)

Site d'Auch : M. Marquigny [maeva.marquigny@univ-tlse2.fr](mailto:maeva.marquigny@univ-tlse2.fr)

Site de Cahors : D. Michard [delphine.michard@univ-tlse2.fr](mailto:delphine.michard@univ-tlse2.fr)

Site de Montauban : E. Augeau [emmanuelle.augeau@univ-tlse2.fr](mailto:emmanuelle.augeau@univ-tlse2.fr)

Site de Rodez : A. Delhom [audrey.delhom@univ-tlse2.fr](mailto:audrey.delhom@univ-tlse2.fr)

Site de Tarbes : C. Maury [cecile.maury@univ-tlse2.fr](mailto:cecile.maury@univ-tlse2.fr)